

La parole est à M. Peyron.

M. Peyron a parlé pour attester la vérité des faits. Nous lisons dans le *Gaulois* que ce journal a reçu la visite d'un envoyé à M. Peyron, directeur de l'Assistance publique, qui a reconnu que ces faits étaient *malheureusement exacts*.

“ A la suite de ces scandales, M. Peyron a pris, en présence de tous les directeurs des hôpitaux de Paris, la ferme résolution d'interdire, d'une façon absolue, l'accès de la salle de garde aux femmes étrangères à l'administration.

“ Cette déclaration, ajoute le *Gaulois*, remonte, paraît-il à près de trois semaines. Nous en prenons acte; mais nous devons constater que jusqu'à présent aucune mesure disciplinaire n'a été prise, par le directeur de l'établissement que nous avons signalé, contre les coupables auteurs de ces scandales. Nous attendons.”

Et ce n'est pas à Paris seulement que de pareils faits se produisent. En province les choses vont de la même façon. Voici, en effet, ce que raconte la *Défense de Seine-et-Marne* :

“ Il s'est passé, le jour de la Toussaint, à l'hospice de Meaux, un incident que nous tenons à relater.

“ Le fait s'est passé dans la grande salle des femmes, la salle des fiévreuses. Une malade, une femme d'une trentaine d'années, se sentant extrêmement souffrante, demanda à recevoir la communion. On obtempéra à son désir, et l'aumônier procéda à cette pieuse cérémonie.

“ Le prêtre venait à peine de sortir que l'infirmière de la salle, nommée M..., s'apercevant qu'on avait pris un verre sur une tablette pour la cérémonie religieuse, le reprit avec violence et, jurant comme un charretier, lança le verre contre la muraille en vociférant des injures.

“ Cette scène odieuse exaspéra à ce point la pauvre femme qu'elle fut prise d'un tremblement nerveux et les autres femmes ne dissimulaient pas leur indignation.

“ Cette fille, ayant refusé de faire des excuses à la malade, partit; nous en félicitons l'administrateur.

“ Veut-on savoir ce qu'était cette infirmière que la seule pensée d'une cérémonie religieuse mettait en fureur ?

“ Il y a deux ans, la fille M... était en service à Meaux. Elle devint enceinte, alla faire ses couches à l'hospice et une fois rétablie, ne sachant que devenir, demanda à rester à l'hôpital comme employée. Le recrutement des infirmières laïques est si difficile qu'elle obtint aisément ce que bien d'autres dans sa position avaient obtenu avant elle.

“ Nous mettons en fait que, depuis le départ des sœurs de Charité, plus de trois cents surveillantes, infirmières ou employées, ont traversé l'hospice de Meaux.”

Quand on lit le récit de ces horreurs, on se demande comment il peut encore se trouver des gens pour admettre que les pauvres malades de Paris soient victimes de telles infamies? Y a-t-il